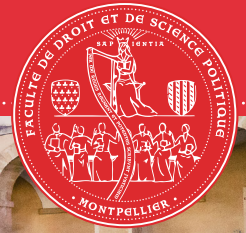


« LA DÉMOCRATIE PAR LE DROIT »

PROMOTION DE LA JEUNE RECHERCHE EN DROIT



En partenariat avec l'Université Toulouse Capitole et le Professeur Aurore GAILLET

Jordane ARLETTAZ, Professeur à l'Université de Montpellier et

Julien BONNET, Professeur à l'Université de Montpellier et Président de l'Association française de droit constitutionnel, lancent un prix étudiant « La Démocratie par le Droit » récompensant un travail de recherche en droit.

⦿ PUBLIC VISÉ

Groupes de 2 à 4 étudiants, inscrits en Licence 1 ou Licence 2 à la Faculté de Droit et Science politique de Montpellier durant l'année 2023/2024.

⦿ OBJECTIF

Rédaction d'un mémoire et initiation à la recherche, accompagnées par notre équipe d'enseignants-chercheurs.

⦿ CANDIDATURES

Rédaction d'une page de proposition de projet de mémoire (sujet, intérêt, idée de bibliographie envisagée) en lien avec les thématiques générales suivantes :

- La démocratie, le droit, la justice (spécialement constitutionnels) face aux enjeux du XXI^e siècle.
- Dimensions historiques et comparées bienvenues.

Les candidatures doivent être adressées avant le 1^{er} Juin sur :

jordane.arlettaz@umontpellier.fr et/ou julien.bonnet@umontpellier.fr

N'hésitez pas à nous écrire au préalable pour échanger sur votre projet ou avoir des précisions sur les modalités du prix.



CALENDRIER

- 20 Mars au 1^{er} Juin 2024
> Dépôt des candidatures
- 15 Juin 2024
> Annonce des candidatures retenues
- 15 Juin 2024 à Octobre 2024
> Echanges et conseils avec des enseignants-chercheurs sur la méthode de recherche et la délimitation du sujet
- Novembre 2024 à Février 2025
> Rédaction du travail par les étudiants (15 à 30 pages), avec un suivi assuré par des enseignants-chercheurs.
- Mars 2025
> Présentation publique des travaux suivie de la remise du prix (dotation en livres juridiques)